ffgolf
Comité départemental
de Loire-Atlantique

CD Golf 44

CHALLENGE JUNIOR 44
REGLEMENT 2025

I. Présentation et déroulement 2
II. Zones géographiques 2
III. Compétitions, Forme de Jeu et Repères de départ 3
IV. Calendrier – 2025 3
V. Inscriptions 4
1. Moyens de Paiement possibles 4
a. Virement 4
b. HelloAsso 4
c. Paiement par chèque : non admis 4
2. Forfait non justifié 4
VI. Classement 4
VII. Droit à l'Image 4
VIII. REMARQUES GENERALES 6
1. ACCOMPAGNEMENT SUR LE PARCOURS 6
2. Comité d'épreuve 6
3. Tour conventionnel 6
4. Recording 6
5. Jeu lent et étiquette 6
6. Classement final 7
a. Individuel Net 7
b. Individuel Brut 7
c. Par Ecole de Golf 7
7. Remise de Prix par catégorie 7

Pour toute demande ou questions, merci de nous les envoyer par mail à :
jeunes@cdgolf44.fr ou odauptain-jeunes@cdgolf44.fr

V3.0 - màj : 24/02/2025

I. Présentation et déroulement

1. Cette compétition se nomme **LE CHALLENGE JUNIOR 44**
2. Elle est réservée aux joueuses et joueurs (de U8 à U18) licenciés à la FFGolf et à jour de leur certificat médical.
3. L'épreuve se déroule en 5 manches dont la FINALE sur différents parcours (9 ou 18 trous ou compact).
4. Chaque manche est une épreuve officielle et donne lieu à un classement RMS-Club (compte pour l'index).
5. Ces épreuves sont organisées par le Comité Départemental de Loire-Atlantique, les responsables de l'Ecole de Golf du club qui reçoit l'épreuve.
   - A l'issue des 5 tours, un classement est établi et récompense les meilleures joueuses et joueurs (1er Brut) de chaque catégorie d'âge au titre de Champion de Loire Atlantique de leur catégorie.
   - Un classement des Ecoles de Golf est également établi à la fin des 5 manches.
   - Des prix seront remis le jour de la finale.

II. Zones géographiques

Afin de limiter et simplifier les déplacements des enfants sur les différents parcours, le département est découpé en deux zones : la zone côté mer dite « BLEUE » et la zone côté terre dite « VERTE ».
Les jeunes des écoles de golf (EDG) joueront 4 manches en priorité sur les golfs de leur zone. *(voir ci-dessous)*

La 5ème et dernière manche, LA FINALE, sera organisée sur le golf de l'Ile d'Or avec les jeunes des deux zones.

NOTA : Seuls les enfants ayant participé à au moins une manche (Tour BLEU et/ou Tour VERT) précédent la finale peuvent participer à cette dernière.

Zone Bleue : Guérande / La Baule / Pornic / Savenay / Le Croisic
Zone Verte : Carquefou / Ile d'Or / Nantes Erdre / St Sébastien / Nantes Vigneux

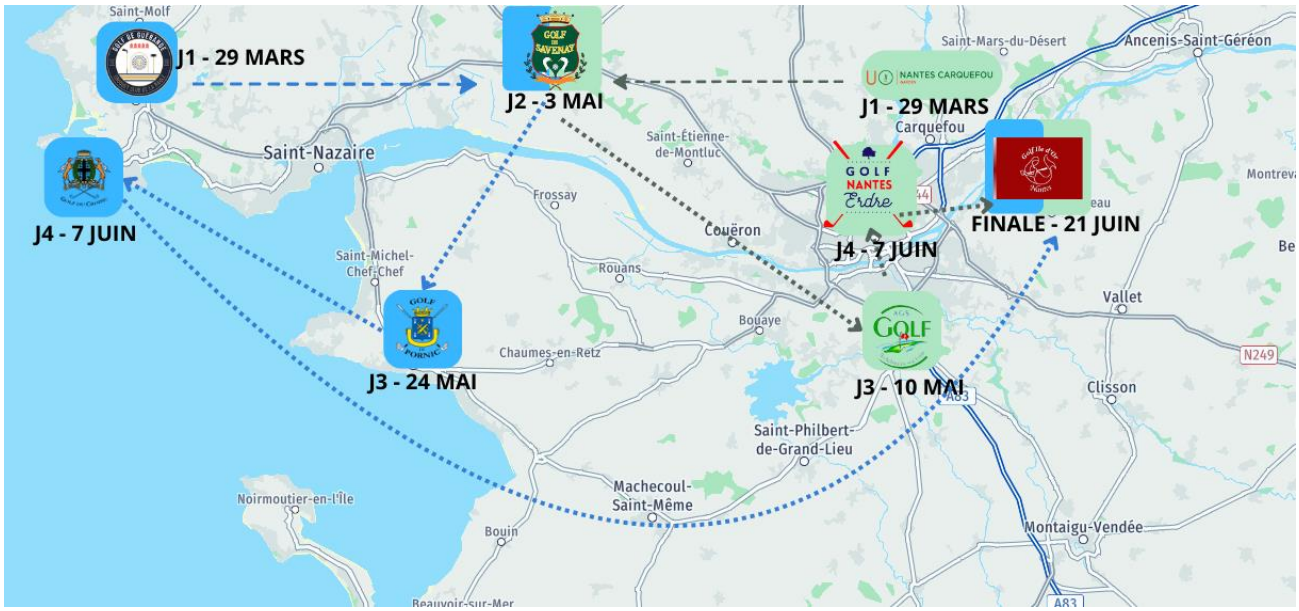

Le Challenge 44 comporte 5 dates. Le calendrier est établi en favorisant l'homogénéité des dates entre Tour BLEU et Tour VERT.

IMPORTANT : A ce titre, un enfant peut participer au choix au Tour Vert ou au Tour Bleu, sans tenir compte de son club d'appartenance même s'il est conseillé de favoriser au maximum la participation dans sa zone.

III. Compétitions, Forme de Jeu et Repères de départ

Formule de jeu : SCORE MAX (forme de strokeplay où le score de chaque trou est plafonné à un nombre maximum de coups). La commission ayant opté pour un score maximum de +5 au dessus du par :

Par 3 : noter 8	Par 4 : noter 9	Par 5 : noter 10

Si la balle n'était pas rentrée avant ce nombre de coups.

Le Sur-classement est autorisé à la demande **exclusive** du PRO, et après validation par la commission JEUNES

IV. Calendrier – 2025

Les épreuves débutent : Le matin vers **9h30** avec un Accueil du Comité Départemental à partir de **8h30**

	Tour BLEU			Tour VERT		
	Date	**Golf**	**Limite d'inscription**	**Date**	**Golf**	**Limite d'inscription**
Jour 1	Samedi 29 mars	Guérande	Dim. 23 Mars	Samedi 29 mars	Carquefou	Dim. 23 Mars
Jour 2	Samedi 3 Mai	Savenay	Dim. 27 Avril	Samedi 3 mai	Savenay	Dim. 27 Avril
Jour 3	Samedi 24 Mai	Pornic	Dim. 18 Mai	Samedi 10 Mai	St Sébastien	Dim. 4 Mai
Jour 4	Samedi 7 Juin	Le Croisic	Dim. 1 Juin	Samedi 7 Juin	Nantes Erdre	Dim. 1 Juin

	FINALE *(Dernière Journée)*		
Remise des prix	**Date**	**Limite d'inscription**	**Golf**
Jour 5	Samedi 21 Juin	Dimanche 15 Juin	Ile d'or

V. Inscriptions

1. Tous les joueurs et joueuses, quel que soit leur index, peuvent participer.
2. Un forfait de 20€ est demandé pour l'ensemble de la compétition (5 dates) que l'enfant participe à une ou plusieurs journées.
3. Les joueurs et joueuses s'inscrivent individuellement sur ISP (ouverture 1 mois avant la compétition). Aucune inscription ne sera prise sur place.

1. Moyens de Paiement possibles

a. Virement

Pour les AS uniquement et lors de l'inscription des joueurs sur ISP :

Réf virement : CJ44_AS_xxxx_

b. HelloAsso

Pour les AS et les parents :

Un lien Hello Asso est envoyé aux AS et en ligne sur le site du comité, pour procéder au paiement. Des rappels sont effectués par mail par la Commission Jeunes pour garantir que l'ensemble des participants au Challenge Junior 44 ont payé le forfait.

c. Paiement par chèque / espèces : non admis

Ce moyen de paiement n'est pas disponible pour le Challenge Junior 44

La difficulté à gérer les chèques a amené le CDG44 à proscrire ce moyen de paiement.

2. Forfait non justifié

Tout joueur inscrit par son club ne se présentant pas au départ de la compétition et **non excusé** se verra retirer 2 points par absence de son total de points à l'issue des 5 tours.

VI. Classement

1. A l'issue de chaque tour et dans chacune des séries, les joueurs et joueuses seront classés en fonction du nombre de points marqués en net et en brut. La publication se fera via le site internet du Comité Départemental.
2. Ce nombre de points acquis sera reporté et cumulé à celui des épreuves suivantes.

Si l'index de l'enfant change pendant la durée du challenge, il comptabilisera alors les points relatifs à sa nouvelle catégorie (Pour l'école et pour lui-même).

A l'issue des 5 dates du challenge, seules les 4 meilleurs résultats de l'enfant seront comptabilisés.

VII. Droit à l'Image

Les Parents qui inscrivent leurs enfants au Challenge Junior 44, autorisent le CDG44 à prendre en photo et/ou en vidéo les participants.
Les supports de diffusion sont ceux du CDG44 et les images ne sont diffusées que dans le cadre sportif :

- Réseaux Sociaux gérés par le CDG44 (ex : Instagram / Tweeter …) du CDG44
- Site internet du CDG44

VIII. REMARQUES GENERALES

1. ACCOMPAGNEMENT SUR LE PARCOURS

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les enseignants "PROS", les responsables des Ecoles de Golf et les membres du CD 44 pourront se tenir à proximité des enfants et donner des conseils.
Afin notamment de garantir la sécurité de tous, **les équipes constituées de U10** doivent être accompagnées par un adulte.
Les parents ne sont pas autorisés à donner des conseils aux enfants sur les coups à jouer. Ils peuvent cependant pour éviter le « jeu lent » :

- Leur indiquer où positionner le chariot ou le sac pour le trou suivant
- Les aider à chercher les balles
- Leur rappeler qu'il est important de coller la partie devant la leur

IMPORTANT : Le Comité Organisateur se réserve le droit de sanctionner tout débordement avéré d'un parent accompagnateur.

2. Comité d'épreuve

Il est composé de 3 personnes :

- Au minimum un membre de la Commission Jeunes du CD 44
- Un responsable de l'Ecole de Golf qui reçoit la manche de la compétition
- Un responsable du club qui reçoit la manche de la compétition

L'enseignant "PRO" du club peut être consulté

3. Tour conventionnel

En fonction des conditions climatiques, le tour conventionnel peut être réduit par le comité d'épreuve.

4. Recording

La participation de tous les joueurs au recording est obligatoire sous peine de disqualification.

5. Jeu lent et étiquette

Une attention toute particulière sera apportée au respect de l'étiquette et du rythme de jeu dans le respect des règles de golf.
La Commission Jeunes du CD 44 se réserve le droit de modifier, si elle le juge nécessaire, ce règlement ainsi que le nombre de tours.

6. Classement final

A l'issue des 5 dates du challenge, seules les 4 meilleurs résultats de l'enfant seront comptabilisés.

a. Individuel NET

- Le classement **NET** tient compte de la somme de 4 manches (résultat NET). Les scores sur 9 Trous sont ramenés sur 18 Trous (Score Net +18 Pts) dans chaque catégorie d'âge.

- Une remise des prix dans chaque catégorie (U8/U10/U12/U14/U16/U18) est organisée.

b. Individuel BRUT

- Les jeunes ayant remporté le plus de points **BRUT** sur 4 manches, sont déclarés « Champion de Loire-Atlantique » de leur catégorie d'âge.

c. Par Ecole de Golf

- Un classement des Ecoles de Golf (EDG) est établi en tenant compte du nombre d'enfants participants au CHALLENGE JUNIOR 44 journée par journée.

- L'Ecole de Golf totalisant le taux de participation le plus élevé à l'issue des 5 manches sera désignée « Championne des Ecoles de Loire-Atlantique ».

Exemple :

	N°Club - Nom Court Club	Enfants max par session
1	1674 - GUERANDE	54
2	0030 - PORNIC	55
3	1161 - CARQUEFOU	48
4	0033 - BARRIERE LA BAULE	40
5	0581 - ST SEBASTIEN	44
6	0803 - SAVENAY	40
7	2093 - NEOGOLF	68
8	0575 - ILE D'OR	74
9	0060 - NANTES VIGNEUX	32
10	0721 - NANTES ERDRE	75

Total Département 44	530

J1		J2		J3		J4		J5		
Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Moyenne
15	28%	19	35%	32	59%	23	43%	21	39%	41%
20	36%	22	40%	20	36%	19	35%	11	20%	33%
14	29%	15	31%	14	29%	13	27%	15	31%	30%
3	8%	7	18%	9	23%	14	35%	8	20%	21%
11	25%	7	16%	7	16%	7	16%	13	30%	20%
9	23%	11	28%	0	0%	10	25%	3	8%	17%
9	13%	11	16%	14	21%	6	9%	7	10%	14%
7	9%	8	11%	12	16%	8	11%	9	12%	12%
2	6%	2	6%	6	19%	5	16%	4	13%	12%
5	7%	9	12%	3	4%	5	7%	2	3%	6%

Nombre de joueurs classés Total (Tour Bleu + Tour Vert)									
95	18%	111	21%	117	22%	110	21%	93	18%

7. Remise de Prix par catégorie

La remise des prix est organisée le jour de la finale. La présence des joueurs est obligatoire le jour de la finale pour récupérer la dotation.

Exception : les jeunes qui participent à des épreuves de Ligue ou Fédérales sont excusés et recevront leur dotation via leur école de Golf (EDG) qui doit être présente.

Annexe 1 – Guide du starting 9T / 18 T

1. Règlement Général de l'épreuve

- Les instruments de mesure (jumelles, montres et GPS) sont autorisés.
- Les caddies (ou cadet) sont interdits
- Sur les zones tondues ras, **on place la balle à une carte de score (ouverte)**
- Les zones de Green abîmées sont considérées comme terrain en réparation. Si la balle repose sur la zone ou si la zone est dans la ligne de putt, un déplacement gratuit est autorisé sur le green sans se rapprocher du trou

2. Gestion des cartes

- Les enfants échangent leur carte
- Sur la carte on marque 2 scores : le sien + celui du joueur de la carte
- Les enfants doivent être d'accord sur le score
- A destination des Accompagnateurs ➔ **Lire Annexe 3**
- En cas de comportement inadapté, un rappel du règlement sera fait aux accompagnateurs. Un 2ème rappel entraîne l'exclusion du terrain de l'accompagnateur.
- Le score maximum sur un trou est de
  - PAR 3 = 8
  - PAR 4 = 9
  - PAR 5 = 10
- Lorsque l'enfant arrive au score maximum. Il s'arrête de compter, inscrit le score sur la carte et il peut finir le trou s'il le souhaite (seulement si pas de retard sur la partie de devant)

3. Gestion des règles locales

- Lire les règles locales
- Indiquer les Dropping Zones (si présentes)

Annexe 2 – Guide du starting 9T Compact

1. Règlement Général de l'épreuve

- Les instruments de mesure (jumelles, montres et GPS) ne sont pas autorisés.
- Les caddies (ou cadet) sont interdits
- Sur les zones tondues ras, **on place la balle à une carte de score (ouverte)**
- Les zones de Green abimés sont considérées comme terrain en réparation. Si la balle repose sur la zone ou si la zone est dans la ligne de putt, un déplacement gratuit sur le green est autorisé sans se rapprocher du trou

2. Gestion des cartes

- Les enfants échangent leur carte
- Sur la carte on marque 2 scores : le sien + celui du joueur de la carte
  - Pour les enfants les plus jeunes (U10) les adultes accompagnateurs peuvent aider les enfants à renseigner les cartes de score
- Les enfants doivent être d'accord sur le score
- A destination des Accompagnateurs ➔ **Lire Annexe 3**
- En cas de comportement inadapté, un rappel du règlement sera fait aux accompagnateurs. Un 2ème rappel entraîne l'exclusion du terrain de l'accompagnateur.
- Le score maximum sur un trou est de 9.
- Lorsque l'enfant arrive au score maximum. Il s'arrête de compter, inscrit le score sur la carte et il peut finir le trou s'il le souhaite (seulement si pas de retard sur la partie de devant)

3. Gestion des règles locales

- Lire les règles locales
- Indiquer les Dropping Zones

Annexe 3 - Suiveur de partie en compétition

Le suivi des parties sur une compétition permet d'en vérifier le bon déroulement, d'assurer la fluidité du jeu et de vérifier le comptage des scores. Le suiveur de partie peut être un bénévole de club, un Animateur Sportif Bénévole de Club (ASBC), un parent (grand frère, grande sœur, père, mère…) mais il ne doit pas y avoir de lien de parenté entre un suiveur et les enfants d'une partie. La présence d'un suiveur de partie est fortement recommandée pour les catégories U10 et U12.

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER POUR AIDER LES ENFANTS QUAND ILS JOUENT SUR LE PARCOURS ?

1 Ne pas faire intrusion dans l'espace de jeu réservé aux enfants :

Sauf si la situation le requiert, aucune personne extérieure au jeu ne doit être présente sur les aires de départ, fairways et greens. Chaque suiveur doit marcher dans le rough et respecter le jeu des enfants en se tenant à une distance qui ne permette pas de donner de conseils techniques. Il convient de s'assurer que les parents, les entraîneurs et les PROS fassent de même. Les encouragements ne sont pas des conseils ! ☺

2 Aider à la fluidité du rythme de jeu :

- Aider les enfants à s'orienter pour gagner rapidement le départ du trou suivant.
- S'assurer avant le départ suivant que les enfants notent leurs scores.
- Leur rappeler de jouer des balles provisoires.
- Se poster aux retombées de balles et les aider à chercher les balles égarées.
- Faire accélérer le rythme de jeu si la partie est distancée.

3 S'assurer que la partie se déroule dans un bon esprit et au besoin rappeler les règles de comportement de base :

- Respecter les autres.
- Respecter le terrain.
- S'assurer du respect des règles de sécurité.

4 S'assurer du bon comptage des scores :

- C'est demander aux enfants leur score après chaque trou, faire recompter et rectifier si nécessaire.
- Leur proposer d'appeler un arbitre s'ils ont un doute sur l'application d'une Règle.

5 À la fin de la partie :

- S'assurer que les enfants se saluent avant de quitter le dernier green.
- Accompagner les jeunes ensemble et sans délai au recording.
- S'assurer au recording que les enfants ont correctement reporté leurs scores sur leur carte.

Suiveur de partie en compétition (suite)

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS QUI N'AIDERONT PAS LES ENFANTS À DEVENIR AUTONOMES.

- Faire intrusion dans l'espace de jeu des enfants.
- Porter des sacs, prendre en charge les chariots des enfants.
- Donner des conseils techniques aux enfants et sur le choix des clubs à jouer.
- Prendre en charge le drapeau.
- Ratisser les bunkers à la place des enfants.
- Donner à chaque enfant le score qu'il a réalisé sur le trou sans le laisser compter lui-même.
- Intervenir à quelque niveau que ce soit du point de vue du jeu de golf, en particulier des Règles de golf.

Ces comportements n'aident pas les enfants dans la mise en place de leur routine. Ils doivent mettre en œuvre seuls sur le parcours les enseignements reçus en école de golf pour acquérir les bons automatismes.

Nous rappelons aux parents qu'ils ne sont ni cadet, ni arbitre. Pour les enseignants ou PROS qui sont parents, nous leur demandons de se conduire uniquement comme des parents 😉

Droit à l'image

L'enfant et les parents qui participent aux événements organisés par le CD 44 sur l'année 2025

1. Sont informés et consentent à ce que le mineur soit photographié et/ou filmé et/ou à que sa voix soit enregistrée au cours de l'Evénement dès lors que le ou les enfants se sont inscrits aux compétitions du **Comité Départemental de Golf de Loire Atlantique (CD 44)**.

2. **Autorise la FFGolf, la Ligue de golf des Pays de la Loire et le Comité Départemental de Golf de Loire Atlantique**, à exploiter l'image et/ou la voix issue(s) des photographies et/ou vidéos et/ou enregistrements sonores réalisés lors de l'Evénement, en vue de faire la promotion de ce dernier, selon les modalités suivantes :

   a. Par tous modes d'exploitation et sur les supports de communication du Comité Départemental de Loire Atlantique (CD 44) suivants :

      Supports de communication interne et ou externe :

      - Les sites internet des entités fédérales visées ci-avant ;
      - Les réseaux sociaux (ex Tweeter, Facebook, Instagram, etc. …) des entités fédérales visées ci-avant ;
      - Support Télévisuel diverse (ex Canal+…)

   b. Et ce à titre gratuit et sans contrepartie.

Le **CD 44** s'engage à ne pas dénigrer la personne prise en photo et / ou en vidéo et à fournir les photos aux parents sur simple demande à contact@cdgolf44.fr